

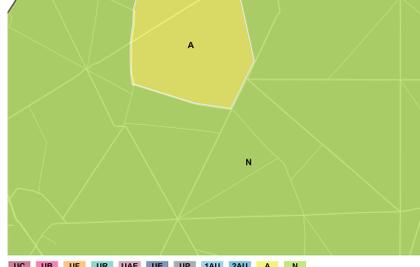
Format d'origine : 1664mm x 914,4mm
Echelle de la planche : 2000e

PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11 juillet 2017
PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07 avril 2022
PLUM mis à jour par arrêté du 10 juillet 2022 et 19 janvier 2023
PLUM modifié par délibération du conseil métropolitain du 22 juin 2023

LÉGENDE DE LA PLANCHE

| Zonages d'urbanisme | Prescriptions d'urbanisme |
|---|--|
| <p>Zonages d'urbanisme</p> <p>UC : zone Urbaine de Centre-ville UC2 : zone Urbaine de Centre-ville 2 UC3 : zone Urbaine de Centre-ville 3 UR : zone Urbaine de Rayonnement UR2 : zone Urbaine de Rayonnement 2 UR3 : zone Urbaine de Rayonnement 3 UR4 : zone Urbaine de Rayonnement 4 UR5 : zone Urbaine de Rayonnement 5 UR6 : zone Urbaine de Rayonnement 6 UR7 : zone Urbaine de Rayonnement 7 UR8 : zone Urbaine de Rayonnement 8 UR9 : zone Urbaine de Rayonnement 9 UR10 : zone Urbaine de Rayonnement 10 UR11 : zone Urbaine de Rayonnement 11 UR12 : zone Urbaine de Rayonnement 12 UR13 : zone Urbaine de Rayonnement 13 UR14 : zone Urbaine de Rayonnement 14 UR15 : zone Urbaine de Rayonnement 15 UR16 : zone Urbaine de Rayonnement 16 UR17 : zone Urbaine de Rayonnement 17 UR18 : zone Urbaine de Rayonnement 18 UR19 : zone Urbaine de Rayonnement 19 UR20 : zone Urbaine de Rayonnement 20 UR21 : zone Urbaine de Rayonnement 21 UR22 : zone Urbaine de Rayonnement 22 UR23 : zone Urbaine de Rayonnement 23 UR24 : zone Urbaine de Rayonnement 24 UR25 : zone Urbaine de Rayonnement 25 UR26 : zone Urbaine de Rayonnement 26 UR27 : zone Urbaine de Rayonnement 27 UR28 : zone Urbaine de Rayonnement 28 UR29 : zone Urbaine de Rayonnement 29 UR30 : zone Urbaine de Rayonnement 30 UR31 : zone Urbaine de Rayonnement 31 UR32 : zone Urbaine de Rayonnement 32 UR33 : zone Urbaine de Rayonnement 33 UR34 : zone Urbaine de Rayonnement 34 UR35 : zone Urbaine de Rayonnement 35 UR36 : zone Urbaine de Rayonnement 36 UR37 : zone Urbaine de Rayonnement 37 UR38 : zone Urbaine de Rayonnement 38 UR39 : zone Urbaine de Rayonnement 39 UR40 : zone Urbaine de Rayonnement 40 UR41 : zone Urbaine de Rayonnement 41 UR42 : zone Urbaine de Rayonnement 42 UR43 : zone Urbaine de Rayonnement 43 UR44 : zone Urbaine de Rayonnement 44 UR45 : zone Urbaine de Rayonnement 45 UR46 : zone Urbaine de Rayonnement 46 UR47 : zone Urbaine de Rayonnement 47 UR48 : zone Urbaine de Rayonnement 48 UR49 : zone Urbaine de Rayonnement 49 UR50 : zone Urbaine de Rayonnement 50 UR51 : zone Urbaine de Rayonnement 51 UR52 : zone Urbaine de Rayonnement 52 UR53 : zone Urbaine de Rayonnement 53 UR54 : zone Urbaine de Rayonnement 54 UR55 : zone Urbaine de Rayonnement 55 UR56 : zone Urbaine de Rayonnement 56 UR57 : zone Urbaine de Rayonnement 57 UR58 : zone Urbaine de Rayonnement 58 UR59 : zone Urbaine de Rayonnement 59 UR60 : zone Urbaine de Rayonnement 60 UR61 : zone Urbaine de Rayonnement 61 UR62 : zone Urbaine de Rayonnement 62 UR63 : zone Urbaine de Rayonnement 63 UR64 : zone Urbaine de Rayonnement 64 UR65 : zone Urbaine de Rayonnement 65 UR66 : zone Urbaine de Rayonnement 66 UR67 : zone Urbaine de Rayonnement 67 UR68 : zone Urbaine de Rayonnement 68 UR69 : zone Urbaine de Rayonnement 69 UR70 : zone Urbaine de Rayonnement 70 UR71 : zone Urbaine de Rayonnement 71 UR72 : zone Urbaine de Rayonnement 72 UR73 : zone Urbaine de Rayonnement 73 UR74 : zone Urbaine de Rayonnement 74 UR75 : zone Urbaine de Rayonnement 75 UR76 : zone Urbaine de Rayonnement 76 UR77 : zone Urbaine de Rayonnement 77 UR78 : zone Urbaine de Rayonnement 78 UR79 : zone Urbaine de Rayonnement 79 UR80 : zone Urbaine de Rayonnement 80 UR81 : zone Urbaine de Rayonnement 81 UR82 : zone Urbaine de Rayonnement 82 UR83 : zone Urbaine de Rayonnement 83 UR84 : zone Urbaine de Rayonnement 84 UR85 : zone Urbaine de Rayonnement 85 UR86 : zone Urbaine de Rayonnement 86 UR87 : zone Urbaine de Rayonnement 87 UR88 : zone Urbaine de Rayonnement 88 UR89 : zone Urbaine de Rayonnement 89 UR90 : zone Urbaine de Rayonnement 90 UR91 : zone Urbaine de Rayonnement 91 UR92 : zone Urbaine de Rayonnement 92 UR93 : zone Urbaine de Rayonnement 93 UR94 : zone Urbaine de Rayonnement 94 UR95 : zone Urbaine de Rayonnement 95 UR96 : zone Urbaine de Rayonnement 96 UR97 : zone Urbaine de Rayonnement 97 UR98 : zone Urbaine de Rayonnement 98 UR99 : zone Urbaine de Rayonnement 99 UR100 : zone Urbaine de Rayonnement 100</p> | <p>Prescriptions d'urbanisme</p> <p>Cône de vue et perspective exposés Actes protégés Lignes bleues Alignement d'arbres Coteur d'art Parcs et jardins Boisement urbain et espaces d'ornement Espaces touristiques Jardins familiaux et partagés Franges agricoles ou paysannes Zones humides et d'aménagement hydraulique</p> <p>BBB susceptible de changer de destination Édifices non réhabilités Ensembles patrimoniaux Lignes commerciales protégées Emploi commercial Secteurs de constructibilité limitée Secteurs réservés un maximum (1) ou un maximum (2) de logements sociaux Zones non constructibles Appareillement de plus de 3 étages Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation Secteur de transports publics collectifs</p> <p>BBB susceptible de changer de destination Édifices non réhabilités Ensembles patrimoniaux Lignes commerciales protégées Emploi commercial Secteurs de constructibilité limitée Secteurs réservés un maximum (1) ou un maximum (2) de logements sociaux Zones non constructibles Appareillement de plus de 3 étages Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation Secteur de transports publics collectifs</p> <p>TMMI : Indice de taille minimale de logements (DC-3.3.2)</p> |

EXTRAIT INDICATIF DU ZONAGE D'URBANISME EN COULEUR



EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES EMPRISES



EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES HAUTEURS

